

# Réussir la transformation de votre hangar en maison : les étapes clés

---

## Démarches administratives et urbanisme

- Obtention obligatoire d'un permis de construire pour le changement de destination, conformément au Code de l'urbanisme
- Recours obligatoire à un architecte si la surface de plancher totale dépasse 150 m<sup>2</sup> après travaux
- Respect strict des règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU) concernant la hauteur, l'emprise au sol et les matériaux
- Calcul et paiement de la taxe d'aménagement basée sur les surfaces créées

## Études techniques et diagnostics obligatoires

- Réalisation d'une étude thermique (RT2012 ou RE2020) pour garantir la performance énergétique
- Étude de sol (G2) pour valider la capacité portante des fondations existantes
- Diagnostic amiante avant travaux (DAAT) obligatoire si le permis initial date d'avant le 1er juillet 1997
- Attestation de conformité du SPANC pour tout projet d'assainissement non collectif

## Viabilisation et normes de sécurité

- Vérification du raccordement aux réseaux (eau, électricité, gaz, téléphone) et obtention des certificats d'urbanisme opérationnels
- Intégration des normes de sécurité incendie dès la phase de conception
- Application des règles d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) pour le changement de destination